

Présentation générale du service

Chef de service ORL : Dr Damien VINH

PRATICIENS HOSPITALIERS ORL, CMF, ODONTO :

- Dr Patrick BONNIN, Chirurgien ORL
- Dr Fabien MICHENET, Chirurgien ORL
- Dr Christophe SAN AUGUSTIN, Chirurgien dentiste
- Dr Daphnée COQUATRIX, Chirurgien maxillo-facial
- Dr Aymeric MALTEZEANU, Chirurgien maxillo-facial

VACATAIRES :

- Dr Philippe AGACHE, Orthodontiste
- Mme Caroline MOURIN, Audioprothésiste
- Mme Stéphanie TRIBOUT, Orthophoniste

Chef de service OPH : **Dr François OUDART**

PRATICIENS HOSPITALIERS :

- Dr Maud OJEDA, Ophtalmologiste pédiatrique
- Dr Lyes MEZIANI, Chirurgien OPH
- Dr Telmo ZABALA OCAMICA, Chirurgien OPH
- Mme Clotilde HAMBLIN, Orthoptiste

VACATAIRES :

- Dr Dominique BEZEAUD, Chirurgien OPH vacataire
- Christophe LEROISIER, Orthoptiste
- Mathilde SALAÛN, Orthoptiste

CADRE DE SANTÉ HOSPITALISATIONS ET CONSULTATIONS ORL – OPH :

lotua TURI-MATAUTAU (Tel : 40.48.46.22)

PROGRAMMATION OPÉRATOIRE 40.48.46.59

- Leilanie CARBUTT
- Rosia TEHAAI

SECRÉTARIAT DES CONSULTATIONS (RDV) :

- Chirurgie maxillo-faciale et odonto : Noerani DEANE 40.48.46.30
- ORL : Hinano HIRO 40.48.46.41
- OPH : Hereiti TETUANUI / Hereani TIHOPU 40.48.46.42

SECRÉTARIAT D'HOSPITALISATION (COURRIERS):

- OPH : Karine PIRITUA 40.48.46.21
- ORL, CMF, Odonto : Mahea JITHAME 40.48.46.80

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Le service ORL-OPH prend en charge :

·Toutes les pathologies d'**ORL** (oto-rhino-laryngologie), y compris la chirurgie de la thyroïde, la cancérologie ORL et les vertiges.

·L'unité de **chirurgie maxillo-faciale** prend en charge les chirurgies du visage, des mâchoires et de la bouche (Cf Chirurgie maxillo-faciale): chirurgies carcinologiques, reconstruction, traumatologie, orthognathiques, malformation, etc...

L'unité d'**odontologie** prend en charge les soins dentaires et pathologies de la muqueuse buccale des patients suivis ou hospitalisés pour des pathologies lourdes ou nécessitant des soins sous AG

·Le service d'**OPH** (ophtalmologie) prend en charge :l 'ensemble de la pathologie ophtalmologique chirurgicale et médicale.

ORGANISATION DU SERVICE – DÉROULEMENT DU SÉJOUR

Formalités administratives :

- Avant de vous diriger vers le service, passez au bureau des entrées pour prendre votre bulletin d'admission.
- Votre hospitalisation aura lieu à partir de 13 h 30. Cela permet à votre chirurgien ou au médecin anesthésiste de vous voir.
- Présentez-vous en salle de soins, où un personnel vous prendra en charge.
- Pour les enfants hospitalisés, il est nécessaire d'avoir un accompagnant adulte (homme ou femme, en fonction de la place disponible).
- Les enfants doivent être hospitalisés avec le carnet de santé et la carte d'assurance maladie de l'accompagnant.
- Présentez les ordonnances en cours et le traitement habituel.

VIE QUOTIDIENNE

Horaires des visites :

Tous les jours de 12h00 à 20h00

Particularités :

- Les enfants visiteurs de moins de 12 ans ne sont pas admis dans le service.
- Les visiteurs sont limités à deux personnes par malade, pour éviter une fatigue excessive.

SORTIE

- Le médecin définit la date de votre sortie. L'heure de sortie est à 10h00 sauf exception.
- Vous pourrez attendre votre famille dans un espace prévu à cet effet, au fond du service.
- Informez votre famille et/ou votre entourage de votre date de sortie.